



MÉDECINE zoologique

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE VÉTÉRIINAIRE
Faculté de médecine vétérinaire



Université
de Montréal

Encephalitozoon cuniculi chez le lapin

Qu'est-ce qu'Encephalitozoon cuniculi ?

Encephalitozoon cuniculi est une microsporidie, un type de pathogène dans la catégorie des champignons. La transmission peut survenir entre lapins via l'ingestion ou l'inhalation de spores. Les spores sont éliminées dans l'urine des lapins infectés et peuvent ainsi se retrouver dans l'environnement. Ce pathogène peut également être transmis durant la gestation de la mère aux lapereaux. De nombreux lapins sont porteurs d'E.cuniculi sans présenter de signes cliniques. Par contre, ils peuvent développer des signes à la faveur d'une diminution de l'efficacité de leur système immunitaire (stress, maladie concomitante, âge avancé, etc.)

Quels sont les signes cliniques de cette maladie ?

Trois présentations cliniques sont fréquentes et une combinaison de celles-ci est également possible.

Forme nerveuse : Les signes suivants peuvent être présents en lien avec une inflammation au niveau du cerveau : tête penchée, mouvements répétitifs des yeux, balancements/hochements de tête, tournis, perte d'équilibre, faiblesse, paralysie, état mental altéré, convulsions.

Forme rénale : Les signes suivants peuvent être observés : boire et uriner davantage, présenter une diminution d'appétit, une perte de poids, et une baisse d'état général. Ces signes font suite à une infection des reins.

Forme oculaire : Un seul œil est le plus souvent atteint et ce, chez de jeunes lapins d'un âge moyen de 2 ans. Une cataracte se développe ce qui donne un aspect blanchâtre à l'intérieur de l'œil.

Comment cette maladie est-elle diagnostiquée ?

Il n'est pas toujours évident de confirmer le diagnostic de cette maladie. La réalisation d'un examen neurologique complet est essentielle lorsque des signes neurologiques sont présents. L'imagerie médicale (radiographies ou CT-scan de la tête) peut permettre d'exclure la présence d'une otite en cas de tête penchée. Pour la forme oculaire, un examen complet de l'œil est nécessaire. La réalisation d'un test moléculaire sur le contenu de l'œil peut aider à confirmer le diagnostic. Une prise de sang

peut être recommandée pour déterminer s'il y a présence d'un foyer inflammatoire/infectieux ainsi que pour évaluer les paramètres rénaux (urée, créatinine et électrolytes). Un profil sérologique est disponible également, et peut, dans certains cas, orienter vers une infection active.

Quel est le traitement de cette condition ?

Le traitement de cette condition implique l'administration d'un médicament (fenbendazole) pendant 28 jours. Ce médicament peut avoir des effets secondaires indésirables. Ainsi, un suivi hebdomadaire de la concentration de globules rouges sera requis. D'autres médicaments peuvent compléter le plan de soins des lapins selon la forme qu'ils présentent. Des soins de support visant à diminuer le stress, assurer un accès facile à la nourriture ou procurer une alimentation assistée, limiter le tournis, faciliter les déplacements (surface non glissante), etc. peuvent s'appliquer. Lors de présentation oculaire, une procédure chirurgicale pour le retrait de la cataracte ou encore de l'œil lui-même peut être indiqué selon la sévérité de l'atteinte.

Quel est le pronostic de cette maladie ?

Le pronostic varie selon la ou les formes présentées ainsi que la sévérité des signes associés. Malgré le traitement, des signes cliniques résiduels (tête penchée, urine plus fréquente et en plus grande quantité, etc.) peuvent demeurer pour les formes nerveuse et rénale. Le pronostic pour la forme oculaire est généralement bon après le traitement.

© 2024 Isabelle Langlois et les membres de la Clinique des animaux exotiques – Tous droits réservés. L'usage de ce document est permis à des fins professionnelles pour promouvoir la santé animale et informer les propriétaires d'animaux. Ce document ne peut en aucun cas être utilisé dans un cadre commercial sans autorisation expresse de l'auteur. Toute reproduction doit être intégrale, sans modification et elle doit mentionner le nom de l'auteur du document.

Hôpital des animaux de compagnie

Centre hospitalier universitaire vétérinaire

Téléphone: (450) 778-8111
Région de Montréal : (514) 345-8521, poste 8111
Montréal : (514) 764-8111